Le futur hameau léger de Plouigneau cherche ses habitant.e.s

A Plouigneau, près de Morlaix, la commune s'est lancée dans un projet de hameau d'habitats légers, accompagnée par l'association Hameaux Légers. Sur un terrain de 4800 m2 vont pouvoir s'installer sept habitations réversibles, de type tiny houses, maison à conteneurs. Les futur.e.s habitant.e.s sont recherché.e.s.

Comme Commana dans les Monts d'Arrée, la commune de Plouigneau, a côté de Morlaix, est engagée dans un projet de création d'un « hameau léger », au bourg. Un terrain communal de 4800 m2 va être aménagé et loué grâce à un bail emphytéotique de 99 ans, pour permettre l'installation de sept habitats réversibles. Particularité de ce qu'on appelle des « habitats réversibles » : ils doivent être mobiles, biodégradables, transportables ou démontables, et sans fondation en béton, comme par exemple les tiny house, ou encore les maisons à conteneurs.

Sur le terrain de Plouigneau se trouve également une maison ancienne, baptisée « Maison Cohen », qui est en cours de rénovation par la municipalité. « L'Afpa de Morlaix a en charge une partie des travaux », précise Elsa Jejcic, de l'association Hameaux Légers, qui accompagne la commune dans le projet. Le bâtiment servira ainsi d'espace commun. On pourra y trouver une buanderie, une cuisine partagée, une salle commune, une chambre d'amis… « C'est un gros plus pour le projet », soutient Elsa. « D'autant plus que la maison pourra faire tampon entre la rue et le côté public qui sera devant, et l'arrière du terrain, réservé aux espaces privés ». Et les habitant.e.s pourront être accueilli.e.s dans un premier temps dans ce lieu, pendant la construction de leur

habitation par exemple.

Des habitant.e.s justement qu'il faut trouver. L'appel à candidatures est relancé en ce début d'année 2024. Il faut se présenter par équipe. « Pour être éligible, une équipe candidate doit être constituée d'au moins 3 foyers souhaitant élaborer un projet de type "hameau léger" et y résider de manière permanente. Ces groupes pourront être complétés par la suite en choisissant de nouvelles personnes pour les rejoindre, notamment parmi les candidatures n'ayant pas été retenues. », peut-on lire sur le site de l'association Hameaux Légers.

Un « apéro-présentation » a été organisé le jeudi 15 février de 18h à 20h, au bar Le Tempo à Morlaix. Une vingtaine de personnes « très motivées » selon Elsa y ont participé. Et un week-end d'ateliers aura lieu les 9 et 10 mars à Plouigneau. L'occasion de « permettre aux personnes de se rencontrer, et de définir des projets communs », précise la jeune femme. : « L'idée, c'est de permettre de faire avancer les réflexions individuelles et collectives sur le hameau léger, et de préciser les besoins ». Et de découvrir le site, ce qui est plus facile pour se projeter dans ce type de projet, qui, en ces temps de grandes tensions sur le marché du logement, peut s'avérer une solution.

Suite au week-end et une fois le groupe lauréat choisi, celui-ci bénéficiera d'un accompagnement d'un an par l'association Hameaux Légers et la commune de Plouigneau, « afin de faciliter le fonctionnement du collectif dans le temps ». En fonction de l'avancée du projet, l'installation sur le terrain sera possible dès 2025, voir dès fin 2024.

Plus d'infos

https://hameaux-legers.org/

Les « desseins communs » des habitant.e.s de l'éco-hameau de la Bigotière (35) se racontent sur KuB

A voir sur KuB en ce moment, en accès libre : « Desseins communs », de Valérie Chopin. Un film sur l'aventure de six couples qui se sont installés à Epiniac (35) et ont fondé l'éco-hameau de La Bigotière, un véritable projet de vie, à la fois social, économique et écologique. Une belle aventure humaine et collective, retracée dans un documentaire inspirant.

Ils et elles s'appellent Christine, Henri, Anne-Marie, Jean-Luc, Myriam, Bruno, Isabelle, Anne, Isabelle, Gilbert, Anne et Denis. Toutes et tous habitent l'éco-hameau de la Bigotière, à Epiniac, dans l'arrière-pays de Saint-Malo. La cinquantaine passée, les six couples, qui se connaissent depuis plusieurs d'années, ont décidé de vendre leurs maisons respectives pour vivre ensemble, dans une ferme qu'ils ont rénovée. Chaque couple a son logement, et se partage des espaces communs, comme par exemple la buanderie, l'atelier, le potager….

Mais la Bigotière, ce n'est pas juste un lieu où vivre, c'est aussi un endroit où il y a de la vie. Une boulangerie a été créé, ainsi qu'un lieu d'accueil pour des mamans en difficultés avec leurs enfants en bas âges, baptisé « Les Trois Pas ». Une Amap vient aussi vendre des paniers de légumes. Des événements culturels sont aussi organisés l'été, ainsi que des « chantiers participatifs », avec notamment le réseau Twiza.

C’est toute cette belle aventure collective et humaine que l’on découvre dans le documentaire «Dessins Communs « , visible actuellement en accès libre sur KuB. Le film fait la part belle aux témoignages des habitant.e.s de la Bigotière, leurs joies, leur plaisir à habiter là ensemble, mais aussi parfois leurs doutes, leurs questionnements. Et la manière dont ils envisagent l’avenir, en vieillissant toutes et tous ensemble. On découvre également, au fil des saisons, les différentes activités qui se déroulent sur l’éco-hameau, que ce soit celles du quotidien (la fabrication du pain, le jardinage, la poursuite des travaux de rénovation), ou celles plus événementielles, comme l’accueil de l’AlterTour 2021. A noter aussi la présence d’Emmanuel Lepage, dessinateur, venu en résidence, qui en profite pour croquer quelques scènes en bande dessinées.

Un film à voir, rafraîchissant, qui donne envie de s’engager dans un projet collectif, et ce à tout âge de la vie !

Pour voir le film : https://www.kubweb.media/page/desseins-communs-habitat-partage-valerie-chopin/

Comme une envie pressante de toilettes sèches

(Rediff) *A l’heure… caniculaire où l’eau – beaucoup trop polluée et gaspillée (100 millions de m3 d’eau potable sont consommés annuellement rien que pour les WC) – fait l’objet de restrictions qui touchent déjà chaque année un tiers du territoire et devront sans doute bientôt s’imposer à tous les*

étages, où les prix des fruits et légumes, parmi d'autres produits alimentaires, plombent le panier ménager, il n'est pas anodin de plonger notre nez dans un endroit qui jouit encore hélas d'une trop fâcheuse réputation, pour de mauvaises raisons alors qu'il recèle de véritables trésors, tant économique qu'écologique: je veux parler du petit coin, lorsqu'il se fait toilette(s) sèche(s). Ces dernières permettent en effet de réduire substanciellement sa consommation d'eau potable en préservant la ressource *et de fournir à son potager un excellent compost.*

Bien que s'étant démocratisées ces dernières années auprès de certaines catégories de populations, grâce à leur usage dans des festivals de musique, ainsi qu'à leur promotion par des associations, autoconstructeurs et professionnels de l'habitat écologique, les toilettes sèches peinent hélas encore à conquérir largement les foyers, tant individuels que collectifs.

Il sera aisé aux lectrices et lecteurs en proie à la curiosité de trouver sur internet et en librairies des informations et ouvrages, tant généraux que pratiques sur les bienfaits et la simplicité d'usage des toilettes sèches (voir nos liens en fin d'article). Leur installation sollicite autant la créativité que la stimulation hormonale de récompense d'avoir franchi – modestement mais sûrement – une étape non négligeable dans le parcours des « petits » gestes de sauvetage d'une planète à rendre encore vivable.

Et pour lever les dernières réticences, huit foyers finistériens entre Morlaix, Plouigneau, Plougasnou et Plouégat-Guerrand, ont bien volontiers accepté de livrer leurs expériences – anciennes ou récentes – réflexions, conseils sur l'installation et l'usage de toilettes sèches, au travers desquels l'entraide n'est pas un vain mot. Confirmant ainsi la valeur de ce proverbe africain qui dit : « C'est dans le besoin que l'on reconnaît ses amis ».

Quand et pourquoi l'envie d'en installer vous a-t-elle pris.e?

Martine : C'était en 1999, après plusieurs actions militantes pour la ressource en eau dans le nord du Finistère avec l'association S-EAU-S. Il fallait être cohérents, les déjections humaines dans l'eau potable commençaient à nous culpabiliser. Et puis passer notre temps à cacher et ignorer tout ce qui fait déchets …

Hubert : Je suis passé aux toilettes sèches en 2008 suite au conseil d'un ami écolo (Charles Frère) qui me disait que j'allais y gagner en cohérence et que ça allait me faire un bien fou. C'était vrai, en recyclant nos déjections par un compostage, on se réinscrit dans le cycle de la nature, on enrichit le milieu au lieu de l'appauvrir et le polluer, ce qui réjouit un écolo.

Charlotte : En 2009 lors d'un emménagement en location dans une maison à la campagne, pour raisons écologiques. La présence du jardin nous permettait de composter (avant nous étions en appart, donc pas possible). Puis en 2010 pour un projet en totale autonomie (ni eau ni élec du réseau). Et encore en 2012 dans une maison sans fosse septique (on n'a pas eu à en faire une du coup, c'est accepté par le spanc, on a juste un bac dégraissant pour les eaux grises). En fait, on ne se pose même plus la question !

Gilles et Valérie : Ca faisait partie de notre pack de base » habitons une maison écologique », donc nous avons des toilettes sèches depuis une dizaine d'années…. Des toilettes sèches, c'est beaucoup moins d'eau, une phyto-épuration facilitée…. bref, c'était une évidence !

Clémentine et Guillaume : Il y a 14 ans, à l'arrivée dans notre maison en bois avec du terrain pour pouvoir faire du compost.

Grégoire et Véronique : Nous avons des toilettes sèches depuis 12 ans environ, depuis que nous habitons dans notre maison… cela nous paraît une évidence : on ne gâche pas l'eau potable ! Les toilettes sèches c'est sans odeur (à part la bonne odeur des copeaux!), sans bruit, sans fuite et sans plombier…. et puis gérer toutes les sortes de caca que nous générons comme êtres humains (caca(s) économique, écologique, émotionnel, psychologique, spirituel et bien sûr physiologique!), on se lance ce pari fou tous les jours !

Laurence : C'était il y a deux ans. Cela faisait longtemps que je souhaitais installer des toilettes sèches sur lesquelles je m'étais documentée de longue date, n'y voyant que des avantages : écologiques, économiques, esthétiques. Et puis j'ai toujours beaucoup aimé découvrir les toilettes sèches des potes ou encore celles sur des événements festifs ! Mais ayant été de nombreuses années en location, ce n'était pas envisageable. Comme je vis maintenant dans une maison de famille, c'est devenu enfin possible. Cela dit, il m'a fallu quelques années pour enfin passer à l'acte.

Véronique : J'avais prévu d'avoir des toilettes sèches chez moi lors de la construction de ma maison en bois pour ne pas gaspiller cette ressource précieuse qu'est l'eau et pour recycler mes déchets au potager en plus du compost !!! Je suis passée à l'action suite au premier confinement, après avoir vu l'effet du compost de toilettes sèches sèches de ma voisine dans le potager.

Auto-construites ou non (comment, avec qui…) ?

Martine : Oui autoconstruites en lieu et place du bidet en céramique à l'intérieur de la maison.

Hubert: autoconstruites évidemment pour un menuisier ! Et puis aussi parce que cela est tout à fait simple : pas de pelleteuse, pas de fosse septique et pas de plomberie!

Charlotte : oui, avec mon compagnon.

Gilles et Valérie : totalement autoconstruites par Grégoire, avec des améliorations qui arrivent au fur et à mesure des années, amélioration de l'accès à la sciure, surélévation des pieds pour un popo plus physiologique, seaux moins lourds pour le transport vers le tas de compost….

Clémentine et Guillaume : Autoconstruction un peu à l'arrache d'ailleurs !

Grégoire et Véronique : Nos toilettes sont autoconstruites, mais nous allons améliorer leur aspect dès que possible, nous avons vu beaucoup de chefs d'œuvre en ce domaine, alors nous en sommes un peu jaloux.

Laurence : J'ai fait appel à un copain, artisan-menuisier chez qui je me fournis aussi en copeaux et sciure. Il m'a fait une petite merveille !

Véronique : J'ai acheté des toilettes sèches déjà construites. Un jour, j'aimerais me fabriquer un joli trône un peu kitch !

A l'usage, quelles sont vos joies (votre plus grande satisfaction…), vos déceptions ?

Martine : Bon, c'est en quelque sorte le retour du réel, le caca à gérer en direct. Le seau, pas trop grand car autrement trop lourd, le sentier jusqu'au compost bien dégagé car sinon…, la difficulté de se procurer de la sciure en quantité depuis que je suis seule. En fait, je me procure des copeaux destinés à l'élevage de hamsters ! Évidemment, la bavette accrochée à la partie antérieure du wc pour bien orienter l'urine dans le seau et au moins deux tas de compost au fond du jardin, posés sur du béton et recouverts pour éviter des ruissellements.

Hubert : Pour que l'utilisation soit simple et agréable il faut que tout soit bien pensé et conçu. Plusieurs seaux pour

pouvoir les changer rapidement lorsqu'ils sont pleins sans être obligé de les vider dans la minute. Une bonne bavette sous la cuvette pour éviter les projections de pipi en dehors du réceptacle, un bon copeau bien sec pour une bonne absorption des odeurs et un compost où vider les seaux pleins assez éloigné du lieu de vie, car au moment de vider un peu d'odeur peut persister dans le temps.
Quant à la vidange des seaux, il faut considérer cela comme un rituel, une offrande généreuse à la terre nourricière, un petit effort qui enseigne l'humilité, car lorsque tu te retrouves vidangeur de chiotte, tu n'es pas trop enclin à la ramener… Un bidon d'eau de pluie, de la cendre, un balai à chiotte recyclé pour l'occasion et si en plus la perspective est belle et bien voilà l'occasion d'un peu d'exercice qui joint l'utile à l'agréable. What else?

Charlotte : Plus agréable niveau odeur, mais parfois la corvée de les vider. Quand on a des invités, ça se remplit vite et c'est toujours à nous de les vider. Problème de l'urine : nous, on a tendance à faire pipi ailleurs pour éviter les odeurs et que le seau se remplisse moins vite mais les invités font beaucoup pipi et ça devient vite plein et trop liquide (ils ne mettent pas assez de sciure). Par ailleurs en collectif, certains « oublient » de vider et quand il est plein à raz-bord, c'est le cauchemar…

Gilles et Valérie : Que du positif, d'autant que ce n'est pas moi qui suis de corvée de seau, ahaha ! Pas de bruits, pas d'odeurs, pas d'eaux grises…. il serait impossible de revenir en arrière !

Clémentine et Guillaume : De ne pas utiliser d'eau potable pour évacuer nos fiantes et autres urines. Parfois quand on est nombreux à la maison c'est fatigant de devoir les vider tous les 2 jours.

Grégoire et Véronique : Que du bon ! Bien sûr, le vidage des seaux est une petite contrainte, mais avec 2 ou 3 seaux pour

tourner, c’est gérable… nous avons un bon compost élaboré à partir de ces toilettes sèches, que nous laissons mûrir 2 ans avant de l’utiliser au potager ou sous les arbres… mais la meilleure satisfaction est de ne plus utiliser d’eau potable pour envoyer on ne sait trop où nos petites et grandes commissions quotidiennes…. J’avoue que j’aime aussi assez bien regarder ce qui sort de mes entrailles et ainsi regarder si « ça va bien » !Prochaine étape pour nous : installer une douchette pour ne plus utiliser de papier toilette, comme dans de nombreux pays, qui considèrent notre hygiène comme très douteuse R.etour de l’eau aux toilettes donc, mais pour un autre usage !

Laurence : Ne plus contaminer inutilement de l’eau potable et ne plus entendre le bruit de la chasse d’eau. Le plaisir d’apporter de l’azote à mon jardin chaque fois que j’y pisse. L’urine est un très bon fertilisant. Avoir réalisé mon premier beau et bon compost dont mes plantes aromatiques profitent maintenant amplement. Vérifier la bonne qualité de mon microbiote en pouvant examiner mes selles (aspect, odeur), sentir la bonne odeur des copeaux de bois et de la sciure chaque fois que j’entre en ce lieu. Prochaine étape : réduite l’usage du papier-toilette en réutilisant du papier d’emballage.

Véronique : Le potager profite pendant que ma facture d’eau diminue ! Pas de déception. Et je récupère la sciure gratis chez un menuisier.

Une anecdote marquante ?

Martine : Au début la honte de nos filles qui étaient ados et ne voulaient plus inviter personne et puis merci les festivals, le retour de balancier et la fierté d’avoir des parents vraiment écolos. Par contre, des toilettes qui restent pas très pratiques si beaucoup d’invités et un petit coup dans le nez, vous imaginez sans dessin. Depuis, on a installé une jolie cabane de toilettes sèches qui sert pour ce genre de

fiesta.

Hubert : Franchement pour l'anecdote marquante je vois pas trop, c'est sûr que l'anse du seau qui casse lorsqu'on le descend dans l'escalier cela pourrait avoir de l'allure, mais sur ce sujet là, je recommande de changer de seau dès que des signes de faiblesses apparaissent! Ce qu'il y a de plus marquant c'est qu'on peut mettre des toilettes dans les pièces de notre choix et ainsi ne plus être obligé de traverser la maison la nuit pour son petit pipi, ce qui est vraiment confort pour les pisseuses et les mâles de plus de cinquante ans « prostatés »!

Gilles/Valérie : Utiliser des toilettes à eau, ce qui arrive à l'occasion, me semble aujourd'hui tout à fait surréaliste… voire indécent, vu qu'il s'agit de noyer son pipi et son caca dans de l'eau potable !

Charlotte : J'étais allée vider le seau, pendant ce temps un ami canadien y va, ne se rend pas compte qu'il n'y a pas de seau et il fait caca par terre.

Clémentine et Guillaume : En vidant le seau, un peu lourd, celui-ci a trop vite quitté mes mains et j'ai reçu des éclats sur mon visage . Un délice !

Véronique et Grégoire : la tête de certaines personnes, quand on leur annonce que nous avons des toilettes sèches et qui, très visiblement, se retiennent ou écourtent leur visite ! La tête d'autres personnes, parfois les mêmes, lorsque nous leur racontons les bons effets du compost de caca dans le potager, c'est bien plus amusant de leur raconter cela lorsqu'ils mangent une salade ou des courgettes du jardin à notre table !

Laurence : Les éclaboussures au moment de verser un peu trop promptement le contenu du seau dans le bac à compost : un grand classique de débutante !

Véronique : Euh, ben non !!!

Vos conseils aux futur.e.s acquéreur.e.s ?

Martine : L'essayer c'est l'adopter. Pour débuter, je conseillerai toutefois de ne pas être trop radical et de garder des toilettes classiques pour les invités qui pourraient être un peu rebutés.

Hubert : Le mieux est quand même qu'ils se renseignent auprès de quelqu'un qui expérimente les toilettes sèches depuis quelques années, ils auront ainsi les bons conseils pour un bon début, car mal conçue et mal adaptée, une toilette sèche peu rebuter les plus motivés.

Charlotte : Préférer la sciure, plus absorbante, aux copeaux qui masquent moins les odeurs. Prévoir au minimum 3 espaces de compostage pour avoir le temps que le compost soit fait avant de les vider. Prendre des seaux en inox (tous les autres se tâchent à la longue).

Gilles/Valérie : Réfléchir à la plus courte distance possible entre le tas de compost et les toilettes, à moins d'aimer la musculation…. pour ceux qui peuvent, par exemple ceux qui contruisent du neuf, privilégier la » séparette », qui mène les liquides vers l'extérieur, le seau ne recevant que les solides… ce qui est lourd, ce sont les litres de pipi gonflés de sciure ! Ceci dit, c'est grâce à l'urine que les odeurs sont affaiblies….

Clémentine et Guillaume : Prévoir une trappe en accès direct vers l'extérieur pour ne pas avoir à traverser la maison avec le seau rempli.

Grégoire et Véronique : Réfléchir à la gestion dess eaux, notamment quelles pièces seront à traverser pour aller vers le tas de compost, pour éviter les étages, les longues distances… mettre la réserve de sciure le plus près possible de la lunette, pour ne pas avoir de copeaux partout sur le sol…

Laurence : Si vous passez à la maison, filez droit au p'tit coin pour vous y installer confortablement et plonger le nez dans le guide pratique que je mets à disposition : « Toilettes sèches – les comprendre, les construire et les utiliser » co-édité par les associations A Petits PAS et Empreinte. Sinon, consultez-le sur : https://empreinte.asso.fr/wp-content/uploads/2021/01/GuideToilettesSe%cc%80ches.pdf

Véronique : Il faut se poser la question de qui va les utiliser. J'ai des toilettes normales et des toilettes sèches utilisées par la famille exclusivement. Je ne gère que le caca pipi de la famille en gros !!!

Quelques liens utiles :

Guides composteurs-pailleurs de Brest et alentours : http://guidecomposteurpailleur.infini.fr/spip.php?article99

https://www.editions-ulmer.fr/editions-ulmer/construire-des-toilettes-seches-a-compost-ecologiques-economiques-et-confortables-513-cl.htm

https://lamaisonecologique.com/noslectures/un-petit-coin-pour-soulager-la-planete/

https://positivr.fr/4-raisons-adopter-toilettes-seches/

https://kaizen-magazine.com/article/des-toilettes-seches-dans-nos-immeubles-est-ce-possible/

Location de toilettes sèches en Bretagne et Loire Atlantique – Carnet d'adresses pour les communes (Bruded) : https://www.bruded.fr/wp-content/uploads/2018/02/toilettes_seches_tableau.pdf

L’habitat, un secteur clé de la lutte contre le changement climatique

Le secteur du bâtiment est le principal poste de consommation d’énergie en France. Il concentre 44 % de la consommation d’énergie totale du territoire, loin devant le transport, qui y contribue à hauteur de 31 % environ.

A lui tout seul, le secteur du bâtiment émet plus de 123 millions de tonnes de CO2 par an, soit près du quart des émissions nationales. C’est pourquoi il constitue un domaine clé dans les programmes de transition énergétique et lutte contre le réchauffement climatique.

Rappelons en effet qu’ à travers la loi de transition énergétique pour la croissance verte ou encore la loi climat-résilience, la France s’est engagée à atteindre la neutralité carbone en 2050. Cela signifie qu’il faudra arriver à un état d’équilibre entre les émissions de gaz à effet de serre d’origine humaine et leur retrait de l’atmosphère par l’homme ou de son fait.

Pour cela, une première échéance est fixée à 2030 : à cette date, il faudra avoir atteint 33 % d’énergies renouvelables dans le mix énergétique, et avoir réduit les consommations d’énergie finale de 20 % et d’énergie fossile de 40 % (par rapport à 2012).

Pour y parvenir, il convient de massifier les rénovations des logements en mettant prioritairement l’accent sur l’isolation, mais également sur la ventilation, le chauffage performant, l’éclairage naturel, les équipements économes, le

développement d'énergies renouvelables ou encore la sensibilisation des occupants aux économies d'énergie.

Si tous les logements sont concernés, la réglementation relative aux « passoires thermiques » s'est récemment durcie et les logements classés G sur le diagnostic de performance énergétique n'ont par exemple plus le droit d'être mis à la location depuis le 1er janvier 2023, une interdiction qui s'étendra au fil des années aux logements classés F ou encore E.

Les constructions neuves sont également mises à contribution : depuis 2021, la réglementation thermique leur impose de produire autant voire plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Elles doivent donc tirer profit d'une excellente architecture bioclimatique (baies vitrées orientées au sud…), une isolation renforcée, une ventilation performante, des matériaux écologiques, des équipements peu énergivores ou encore une production d'énergie renouvelable, passant par exemple par des panneaux photovoltaïques ou de l'éolien.

L'agence locale de l'énergie et du climat HEOL œuvre pour la transition énergétique et climatique en Pays de Morlaix. Elle offre notamment des conseils neutres et gratuits sur la rénovation thermique et les économies d'énergie. Plus d'infos sur 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org .

L'idée sortie. Les portes ouvertes du réseau Approche

Eco-Habitat

Ce week-end ont lieu les désormais traditionnelles « portes-ouvertes » du réseau Approche Eco-Habitat. Au programme, 30 réalisations en habitat écologique, à découvrir dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes-d'Armor.

Approche Eco-Habitat est un réseau breton fédérant plus de 100 adhérents, professionnels, citoyens, ou élus, tous engagés dans une démarche d'habitat durable. L'association a pour objet de « Promouvoir un habitat, des lieux de vie et de travail sains, économes en ressources, matériaux et énergie, respectueux de l'environnement, de la culture et des générations futures ». Elle organise pour cela des formations, conférences, ateliers, cafés-débats, speed-meeting de l'habitat écologique…et une opération portes-ouvertes annuelles.

L'édition 2022 de ces portes-ouvertes a lieu ce week-end. Au programme : pas moins de 30 réalisations à visiter, autour des thèmes du neuf, de la rénovation, de l'agrandissement, de l'aménagement intérieur, du patrimoine, de la construction bois…On pourra par exemple découvrir l'extension-réhabilitation d'une maison en pierre à Trégunc (29), un assainissement par phyto-épuration à Riec-Sur-Belon (29), visiter le chantier d'une maison bois-terre-paille autonome à Trémargat (22), la rénovatio écologique d'un corps de ferme à Saint-Nolff (56), ou encore un atelier et un village de tiny-houses à Langolen (29). Toutes les visites seront l''occasion d'échanger avec les propriétaires et les professionnels, artisans et concepteurs, qui sont intervenus sur les chantiers.

Pratique

Portes-ouvertes samedi 22 et dimanche 23 octobre

Plus d’infos : https://portesouvertesecohabitat.com/

Attention : L’événement est gratuit mais l’inscription obligatoire

---

Tiny House : l’habitat de demain ?

(Plume Citoyenne) Nos maisons, nos appartements, nos studios, sont-ils toujours dans l’air du temps ? Consommation d’énergie, construction polluante, étalement urbain, qualité du mode de vie, sont des sujets problématiques dans nos sociétés occidentales actuelles. Et si la solution à tous ces problèmes existait ? S’il suffisait de penser « décroissance » ? Les tiny houses seraient-elles nos habitats de demain ?

Il serait trop optimiste de dire qu’elles permettraient de tous les résoudre, pourtant, elles n’en semblent pas si loin. Tiny house, signifie “toute petite maison” en anglais. Cette appellation semble plutôt bien les résumer, du moins si l’on précise qu’elles sont aussi mobiles. Selon Matthieu Millet, elles sont simplement « la version moderne des roulottes et des charrettes des pionniers américains. Elles n’ont rien de révolutionnaire car ce type d’habitat existe depuis des millénaires, depuis que l’homme est nomade, c’est simplement une version adaptée à notre société et à notre époque. ». Charpentier de formation, il a décidé en 2015 de lancer, avec son ami Stéphane Boleat, leur entreprise de construction de tiny houses à Landeleau dans le Finistère. « Nous avons découvert les tiny houses dans une émission de radio, ça nous a tout de suite comblés. Nous avons donc décidé de commencer par la construction d’un modèle pour Stéphane. » Aujourd’hui,

l’entreprise Ty Rodou a bien grandie, puisque ce sont désormais six « écolos » à temps plein qui construisent une dizaine de tiny houses par an. « Nous sommes très attachés à réaliser des projets sur mesure qui correspondent au mieux à nos clients, sans jamais rentrer dans un mode de construction sur-productif et en série. Nous voulons rester dans l’esprit de l’artisanat. ».

L’équipe de Ty Rodou dans leur atelier à Landeleau dans le Finistère (29)

Chez eux, et comme la grande majorité des tiny houses, elles sont essentiellement construites en bois, à l’extérieur mais aussi à l’intérieur. Le choix de ce matériau est un premier pas vers un mode de construction plus écologique que celui d’une maison classique. Il n’y a pas besoin de béton, fabriqué principalement à partir de ciment, qui, selon International

Energy Agency (IEA), représente 7% des émissions de gaz à effet de serre mondiales[1]. Aucun terrassement ou réseau souterrain n'est nécessaire. Mais surtout, le volume, « environ dix fois moins important qu'une maison lambda permet d'utiliser dix fois moins de matériaux ». Cependant, pour limiter au mieux l'empreinte carbone à la fabrication, ces matériaux doivent être bien choisis. Il est par exemple préférable de choisir des acteurs locaux qui ont une démarche durable et respectueuse de l'environnement. Chez Ty Rodou, le bois et les remorques sont de provenances locales. Cela permet de limiter les transports mais aussi d'éviter les emballages.

Si les tiny houses sont si peu polluantes à la construction, il est tout de même nécessaire de s'intéresser au coût énergétique à l'utilisation. Tout d'abord, le plus important, comme pour les maisons traditionnelles, c'est une bonne isolation. Selon l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), une maison non isolée perd 20 à 30 % de sa chaleur par le toit et 20 à 25 % par les murs[2]. Il faut donc choisir les bons composants, efficaces mais aussi respectueux de l'environnement. Il peut s'agir de fibre de bois ou de chanvre par exemple. Ce sont des matériaux d'origine végétale. Cependant, ils sont cultivés sur des terres agricoles dédiées et contiennent souvent des additifs nécessaires à leur conservation. Pour éviter ces inconvénients, Ty Rodou a choisi les vêtements recyclés, « cela permet de redonner une vie aux vêtements, qui, nous le savons proviennent d'un marché très polluant, le textile. ».

Tiny House en construction dans l'atelier de Ty Rodou

Une fois l'isolation terminée, il faut définir son modèle énergétique. Dépendant ou indépendant ? Choix complexe. Alors que les énergies renouvelables fleurissent un peu partout dans le monde, nous commençons à identifier leurs limites. Pour rendre une tiny house indépendante sur le plan énergétique, il faut généralement miser sur les éoliennes ou les panneaux solaires. Ces deux alternatives fonctionnent grâce à des batteries composées de terre rare, matériau qui, par son extraction, est ultra polluant[3]. Leurs rendements sont dépendants de la météo, donc non maîtrisables. Il est donc compliqué au quotidien de s'alimenter uniquement par une énergie comme celle-ci. Le plus simple reste donc toujours, comme pour une habitation classique, de se raccorder à un réseau d'électricité et d'eau même si écologiquement, les énergies renouvelables sont largement plus valorisantes que le nucléaire et les énergies fossiles.

Pierre Roger et sa famille ont décidé, eux, de choisir l'apport énergétique conventionnel pour leur tiny house. Ils sont tous les quatre installés depuis fin 2019 sur le terrain d'une ferme maraîchère bio à Pouancé dans le Maine-et-Loire. Pierre explique, « j'ai construit la grande majorité de notre tiny house moi-même mais j'ai été aidé par un charpentier et une architecte pour l'ossature bois. N'étant pas formé dans ce domaine, j'ai préféré concéder cette partie technique à des professionnels. Pour le reste, cela me tenait à coeur de le faire personnellement. ». Le climat régional peu favorable et les inconvénients, déjà mentionnés, des énergies renouvelables ont motivé le choix du couple. « Nous utilisons l'électricité pour les postes les moins consommateurs ; aération, éclairage, frigo, … Pour les plus consommateurs nous avons choisi d'utiliser du gaz ; four et plaques chauffantes, chauffage et chauffe-eau. Un autre choix compliqué entre électricité et gaz. » Leur électricité provient donc majoritairement du nucléaire[4] et leur gaz, énergie fossile extraite dans des pays étrangers, provient en grande partie de la Norvège[5].

Cependant, une chose est sûre c'est que la consommation totale d'un ménage vivant en tiny house est largement inférieur à celle d'un ménage moyen français. Principales explications ; la différence de volume et la façon de consommer. La consommation énergétique annuelle de Pierre et sa famille en est la preuve. « Nous consommons environ 50 kWh d'électricité et une bouteille de gaz classique de 13 kg par mois en moyenne. L'hiver, nous sommes plutôt à 100 kWh car nous devons utiliser un déshumidificateur à cause du climat humide de la région et de la vie à quatre dans un milieu restreint. ». Finalement, à l'année, cela revient à une moyenne de 800 kWh d'électricité et 2 327 kWh de gaz[6]. Pour un ménage moyen français, la consommation annuelle d'électricité s'élève à 4 753 kWh[7] et 11 620 kWh de gaz[8]. Soit 6 fois plus d'électricité et 5 fois plus de gaz. Pour la consommation d'eau, il y a aussi une nette différence, en partie due à l'utilisation de

toilette sèche. Annuellement, 48m3 d'eau pour les pouancéens contre 120 m3 [9] pour un ménage français moyen, 2,5 fois plus.

Pierre et sa famille devant leur Tiny House à Pouancé dans le Maine-et-Loire (49)

De manière significative, les tiny houses sont donc beaucoup moins polluantes que les habitats classiques. Elles pourraient permettre aussi, si elles continuent à se développer, de freiner l'étalement urbain. Il est possible de créer des « quartiers » de tiny house avec une densité plus importante qu'un lotissement classique et surtout sans multiplier l'artificialisation des sols. Dans ce sens, un peu partout en France fleurissent des communautés aux habitats alternatifs. L'objectif premier étant souvent une reconnexion avec la nature. « Après avoir vécu pendant 8 ans, ma femme et moi dans une location à Clichy, nous avions un grand besoin de retourner à la campagne, se rapprocher de la nature. Ayant

grandi à la campagne, je voulais que mes enfants grandissent aussi dans ce cadre plus paisible et plus naturel que celui des grandes métropoles comme Paris. ». C'est aussi la possibilité de changer de lieu de vie tout en déplaçant sa « maison ». Intéressant dans notre société actuelle où la mobilité professionnelle concerne de plus en plus d'individus. Cependant, ce qu'il faut bien comprendre c'est que vivre en tiny house est un mode de vie à part entière. Les contraintes de volume liées à la législation routière[10] nécessitent des sacrifices de bien matériels et d'espace de vie. A l'intérieur d'une tiny house, tout doit être mesuré à la loupe, le moindre espace est optimisé pour partager au mieux espace de vie et rangement. Dans celle de la petite famille pouancéenne, l'escalier pour rejoindre les chambres est aussi un placard, les tabourets font en même temps office de poubelle, le linge est étendu au plafond. « Pour une famille de quatre comme la nôtre, c'est assez compliqué à gérer car l'espace est très limité. Je pense que c'est plutôt adapté à une ou deux personnes. ».

Il reste encore du chemin à faire pour voir nos villages, nos communes, nos villes changer dans un sens ouvertement favorable à l'environnement. Mais une chose est sûre : les tiny houses seront partie prenante de ce tournant.

1 – Rapport de IEA en avril 2018 – https://www.iea.org/news/cement-technology-roadmap-plots-path-to-cutting-co2-emissions-24-by-2050

2 – Dossier « Isoler sa maison » de l'ADEME – https://librairie.ademe.fr/cadic/2047/guide-pratique-isoler-sa-maison.pdf?modal=false

3 – Ces matériaux extrêmement rares sont extraits avec difficultés par des machines ultra polluantes et une quantité démentielle d'eau. Cette eau, imbibée de produits chimiques, est ensuite déversée dans des bassins artificiels qui, par de forte pluie, débordent et se déversent sur les terres

agricoles avant de rejoindre la nappe phréatique.

4 – 72,3 % de la production électrique française est nucléaire en 2016 selon le RTE – https://www.ecologie.gouv.fr/production-delectricite

5 – 36 % du gaz français provient de Norvège en 2020 selon Connaissance des Energies – https://www.connaissancedesenergies.org/idee-recue-le-gaz-consomme-en-france-vient-principalement-de-russie-211209

6 – une bouteille de gaz de 13 kg équivaut à peu près à 179 kWh selon France Gaz Liquide – https://www.francegazliquides.fr/energie-butane-propane/industrie-et-distribution/bouteilles/

7 – selon les données de la Commission de Régulation de l'Energie en mars 2019 – https://www.choisir.com/energie/articles/104333/la-consommation-electrique-moyenne-des-francais-en-2020

8 – selon les données du CRE en 2013 – https://www.totalenergies.fr/particuliers/parlons-energie/dossiers-energie/comprendre-le-marche-de-l-energie/quelle-est-la-consommation-moyenne-de-gaz-des-francais?gclid=Cj0KCQiAuP-OBhDqARIsAD4XHpdcWdtRWex2UfYrrfTgmzzL94_vtVptYNeECJAe1tqOZzz332EvvaoaAupHEALw_wcB

9 – selon l'INSEE, pour un ménage moyen français – https://www.cieau.com/le-metier-de-leau/ressource-en-eau-eau-potable-eaux-usees/quels-sont-les-usages-domestiques-de-leau/

10 – « Les tiny house ne doivent pas dépasser 2m55 de large et un total maximal de 3,5 tonnes pour respecter la législation routière » Matthieu Millet – Ty Rodou